Agreste

Étude n° 82 - Février 2014

Provence-Alpes-Côte d'Azur

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

INOSYS, une typologie des exploitations

recensement agricole 2010

Le projet "Inosys"(pour Innovation Système), vise à classer les exploitations agricoles selon une approche en systèmes de production. Il définit ainsi des grands types d'exploitations en fonction de leurs ateliers de production. Projet national amorcé par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, il est mis en place en région par le réseau des Chambres d'agriculture en coopération avec la DRAAF. Le recensement agricole 2010 réalisé par les DRAAF permet en effet de quantifier, analyser et localiser les différents types définis. Cette nouvelle grille de lecture met particulièrement en lumière la diversité des systèmes de production présents en Provence-Alpes-Côte d'Azur ainsi que leur spécialisation.

L'AGRICULTURE EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR : UNE MOSAÏQUE DE SYSTÈMES SPÉCIALISÉS

Avec la grille de lecture "INOSYS" fondée sur des profils d'exploitation, l'agriculture de PACA se révèle fortement diversifiée sur le plan végétal : tous les grands profils d'exploitations végétales sont présents dans la région. Au-delà de la trilogie méditerranéenne traditionnelle blé dur, vigne, olivier, la région se distingue en rassemblant à la fois des systèmes maraîchers, horticoles, viticoles, grandes cultures, cultures industrielles, et avec pour chacun d'entre-eux, un poids conséquent.

Autre singularité régionale, les profils spécialisés sont prépondérants : 79 % des exploitations professionnelles (*cf définitions*) relèvent d'un profil spécialisé végétal ou animal, contre 68 % en moyenne nationale. L'agriculture régionale confirme un visage très éloigné du portrait national. En PACA, 78 % des exploitations sont exclusivement végétales (42 % au plan national), tandis que 17 % sont exclusivement animales (35 % au plan national), et seulement 5 % adoptent un profil mixte de cultivateur-éleveur (23 % au niveau national).

Secteur clé, le profil viticole arrive en tête en terme de nombre d'exploitations (4 700). Suivent ensuite, les systèmes fruitiers, les grandes cultures (dont PAPAM), et l'élevage spécialisé en production de viande. Ce dernier, rassemblant viandes bovine et ovine, occupe néanmoins la majeure partie du territoire régional.

Les systèmes se distinguent fortement par leurs surfaces moyennes mobilisées : 3,6 ha en système horticole ; 6,3 ha en système maraîcher ; 21 ha en viticulture ; 71 ha en système céréales-oléagineux-protéagineux ; 84 ha en élevage laitier ; et 128 ha en élevage viande. L'emploi différencie également les profils. Les exploitations de maraîchage et horticulture sont les plus pourvoyeuses d'emploi avec respectivement 3,5 et 3 Unités de Travail Annuel (UTA) par exploitation en moyenne. Ces systèmes sont également ceux pour lesquels l'emploi saisonnier est important. Travailler les vignes de cuve demande 2,4 UTA. L'élevage emploie en moyenne entre 1,6 UTA pour l'élevage-viande et 2 UTA pour l'élevage laitier. Les systèmes de grandes cultures emploient en moyenne seulement 1,5 UTA par exploitation. Les successions apparaissent mieux assurées pour les profils de grandes cultures avec PAPAM, la viticulture, les élevages viande, l'arboriculture, où plus de 40 % des exploitants (de 50 ans et plus) pressentent un successeur après leur départ à la retraite. A l'opposé, dans l'horticulture, le maraîchage, et les systèmes de légumes de plein champ, moins d'un quart d'entre-eux pressentent un successeur.

Typologie INOSYS
Orientation dominante

Provence-Alpes-Cote d'Azur

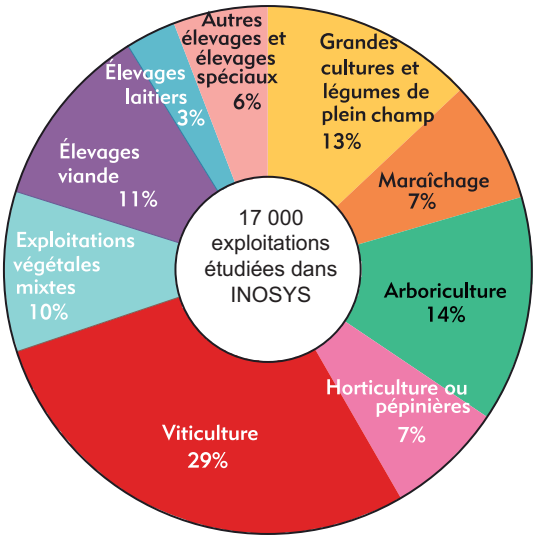

France

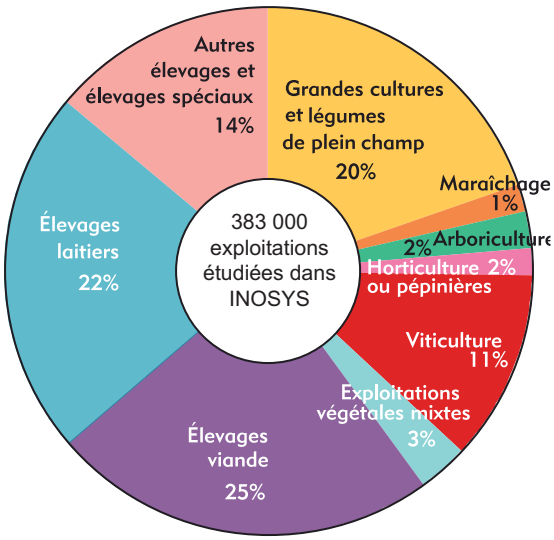

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Les grandes cultures et légumes de plein champ, des marqueurs du territoire

Les systèmes végétaux spécialisés en grandes cultures rassemblent 2 160 exploitations soit 13 % des exploitations professionnelles de la région. Ce type recouvre les exploitations spécialisées en céréales, cultures industrielles (dont plantes à parfum, aromatiques et médicinales -PAPAM), oléagineux, ou protéagineux ; y compris lorsqu'elles sont en rotation avec des légumes de plein champ. Ces systèmes occupent une place importante dans les paysages des grandes plaines régionales, notamment autour de la Durance, en raison de leurs surfaces élevées : plus de 20 % des exploitations spécialisées en grandes cultures couvrent plus de 100 ha. La surface moyenne atteint 110 ha pour les systèmes spécialisés en céréales irriguées.

Parmi les exploitations spécialisées en grandes cultures, 23 % cultivent exclusivement des céréales-oléagineux-protéagineux, 21 % associent essentiellement des légumes de plein champ et 13 % associent essentiellement des PAPAM.

La labellisation en agriculture biologique est peu présente : 7 % des exploitations sont converties et 5 % souhaiteraient s'y convertir dans les cinq ans. Les exploitants sont un peu plus âgés que la moyenne régionale : 31 % ont plus de 60 ans et 14 % seulement moins de 40 ans. Parmi les exploitants de plus de 50 ans, 35 % pressentent un successeur potentiel, cette part varie de 25 % seulement en légumes de plein champ à 54 % en PAPAM.

PROFILS GRANDES CULTURES ET LÉGUMES DE PLEIN CHAMP
EN 2010 PAR GÉOTERROIR EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

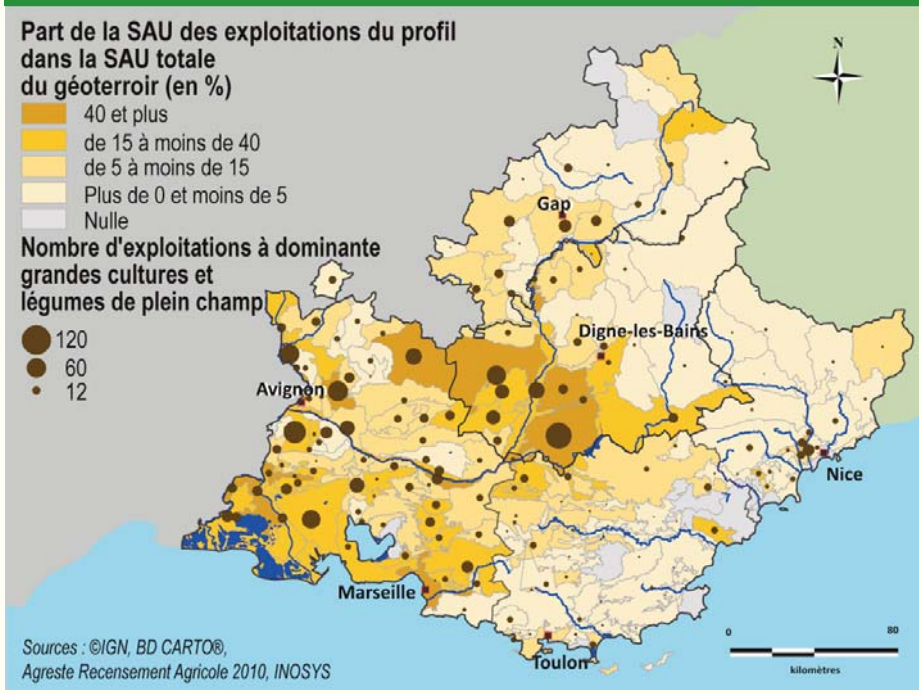

La viticulture, une dynamique dans les démarches "qualité"

Premier profil par son importance, le système viticole rassemble 28 % des exploitations régionales, soit 4 700. Livrer à la coopérative est la pratique majeure : 68 % des exploitations viticoles produisent du raisin à destination des caves coopératives alors que 23 % vinifient en cave particulière. Les exploitations qui livrent à la coopérative sont cependant en moyenne trois fois plus petites que celles qui vinifient elles-mêmes (respectivement 12 ha et 36 ha en moyenne). Les autres exploitations viticoles ne vinifient ni en cave particulière ni en coopérative mais sont tournées vers des négociants et/ou vinificateurs (7 % des exploitations) ou sont mixtes (2 %).

Les exploitations viticoles sont, pour 30 %, inscrites dans des filières courtes de commercialisation. Les labellisations sont très fréquentes, 91 % des exploitations produisent sous signe de qualité, plus de 11 % sont en agriculture biologique. Cette démarche va encore se développer car plus de 8 % souhaitent se convertir dans les 5 ans. La viticulture est la filière la plus féminisée, près de 30 % des chefs d'exploitation sont des femmes. C'est également celle où la pluriactivité est la plus présente avec 21 % de chefs pluriactifs.

La moyenne d'âge dépasse 50 ans en viticulture. Seuls 18 % des chefs ont moins de 40 ans tandis que 28 % ont plus de 60 ans. Les exploitations sans succession sont cependant moins nombreuses, car les transmissions familiales sont plus fréquentes.

PROFILS VITICOLES
EN 2010 PAR GÉOTERROIR EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

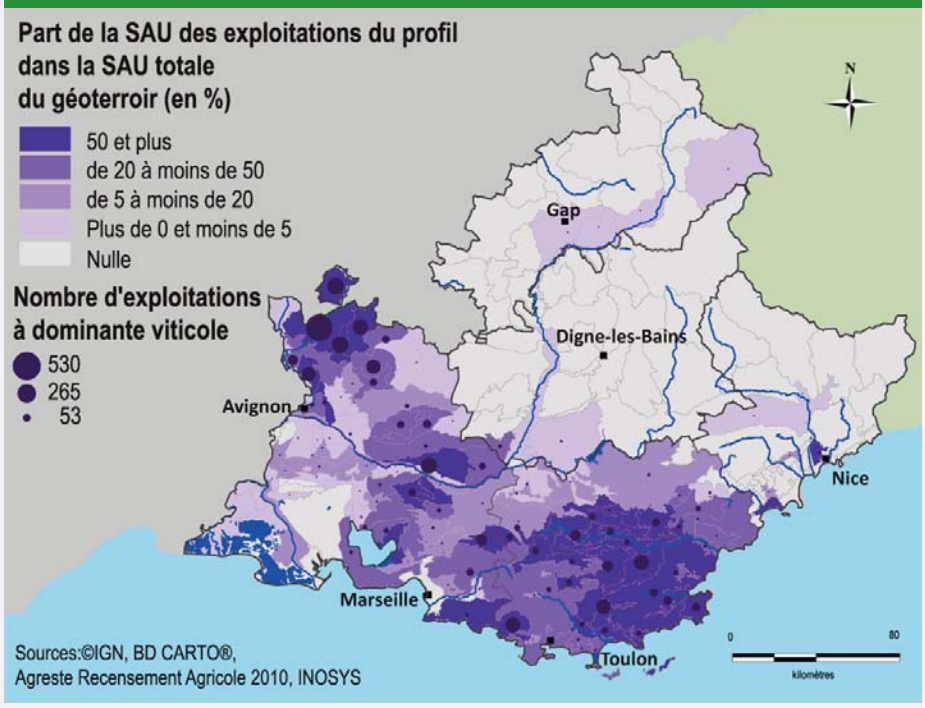

Horticulture et pépinières : un déclin malgré la forte valeur ajoutée

Ce profil rassemble des exploitations spécialisées dans l'horticulture majoritairement (86 %), mais aussi des pépinières ornementales et viticoles. Il compte 1 200 exploitations, un nombre en forte baisse sur les dix dernières années. Ces disparitions marquées résultent de multiples facteurs : faible renouvellement du parc de serres, augmentation des charges énergétiques, incidents climatiques, sans oublier la forte concurrence internationale. A tout cela s'ajoute la compétition entre agriculture et urbanisation, les exploitations horticoles étant majoritairement situées sur des littoraux à forte pression foncière. La production régionale se concentre sur le littoral, de l'ouest de Toulon jusqu'à Nice. Le Var regroupe près de la moitié des exploitations, un quart d'entre elles est localisé dans les Alpes-Maritimes. Le Vaucluse concentre quant à lui la plupart des pépinières viticoles.

Ces difficultés freinent le renouvellement des exploitations et se traduisent par un vieillissement du secteur. Les problèmes de succession sont visibles : interrogés sur leur perspective de succession, les 3/4 des exploitants de plus de 50 ans n'ont pas de successeur pressenti. Pour autant, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur reste l'une des premières régions françaises en terme de production horticole et possède un savoir-faire reconnu, notamment dans les fleurs et feuillages coupés. Pour faire face, la production s'adapte et se réoriente vers des fleurs coupées exigeant moins de technicité, aux coûts de production mieux maîtrisés. Ainsi la production de rose recule au profit des pivoines, hortensias, renoncules etc.

Au sein de ce groupe, la taille des exploitations varie selon la spécialisation : de 2,2 ha en moyenne pour les exploitations horticoles jusqu'à près de 20 ha en moyenne pour les pépinières viticoles.

PROFILS HORTICOLES ET PÉPINIÈRES
EN 2010 PAR GÉOTERROIR EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

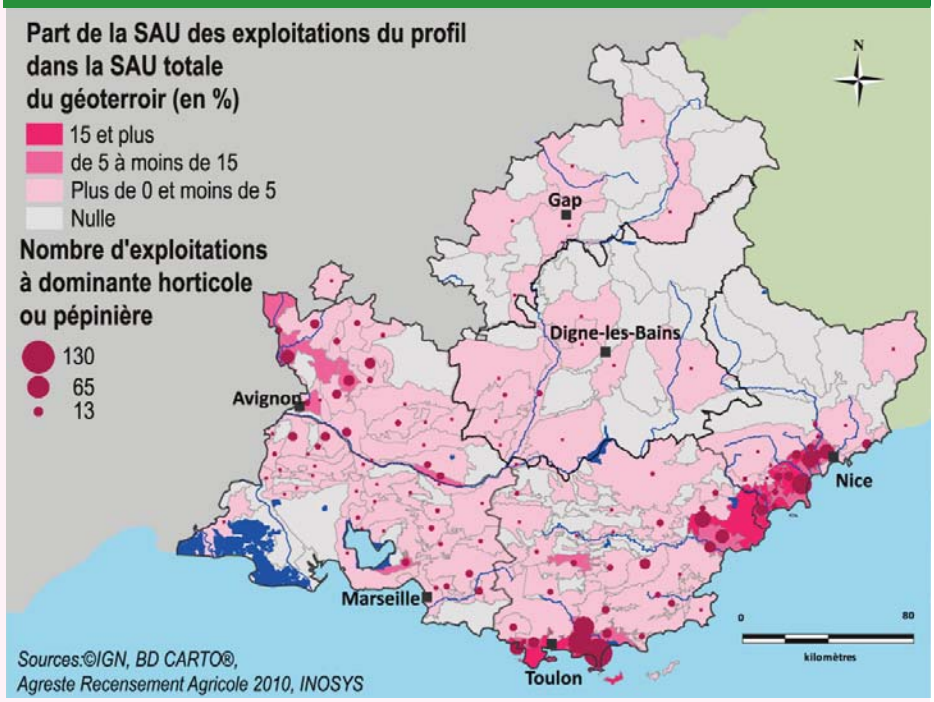

Des exploitations maraîchères régionales à l'avenir incertain

Les profils maraîchers rassemblent 1 250 exploitations, parmi lesquelles une large majorité cultive sous serres froides (65 %), 12 % sous serres chauffées, 23 % en plein air. Ces exploitations possèdent pour la quasi-totalité des superficies irriguées.

Ces profils comptent 12 % d'exploitations en agriculture biologique. En outre, 4 % complètent cette dynamique en souhaitant se lancer dans une conversion à un horizon de 5 ans. La commercialisation en circuit court concerne 45 % des exploitations et 26 % en ont fait leur mode de commercialisation dominant. Parmi celles-ci, 80 % sont des exploitations de moins de 5 ha. Les exploitations font également appel à la valorisation par les signes de qualité pour 17 % d'entre elles. La moyenne d'âge des chefs d'exploitation est de 48 ans, les jeunes sont bien représentés avec 22 % des exploitants qui ont moins de 40 ans pour 15 % qui ont plus de 60 ans.

Ce groupe interpelle par la forte proportion de chefs d'exploitations de plus de 50 ans qui ne pressentent pas de successeur lors de leur futur départ à la retraite (70 %).

PROFILS MARAÎCHERS
EN 2010 PAR GÉOTERROIR EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

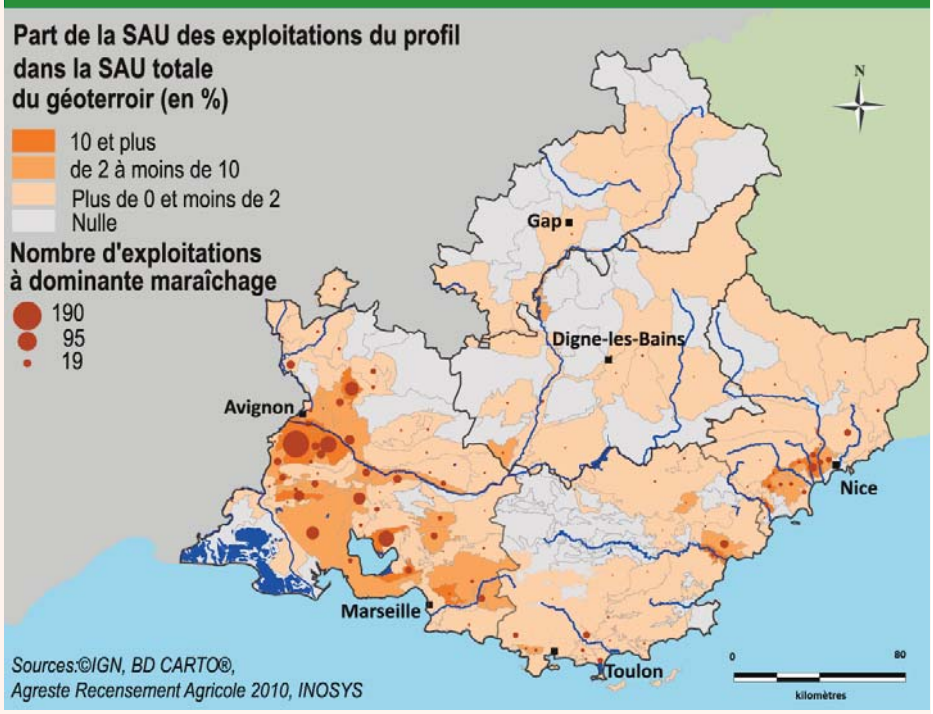

L'Arboriculture, un secteur vieillissant mais en restructuration

On compte dans la typologie INOSYS 2 340 exploitations arboricoles. Un quart sont spécialisées dans les fruits à pépins, 21 % dans les fruits à noyaux, moins de 10 % sont des exploitations mixtes (pommiers, cerisiers, abricotiers notamment). Le reste correspond pour un quart à des fruits destinés à la transformation (huile d'olive…) et 17 % représentent des exploitations sur de très petites surfaces (1,3 ha en moyenne) principalement en oliviers. Par conséquent, plus d'un quart des exploitations de ce groupe développent une activité de diversification.
A contrario, les exploitations spécialisées dans les fruits à coques ou les agrumes sont très peu présentes dans la région.
Ces profils arboricoles se caractérisent par une faible part de jeunes de moins de 40 ans (13 %) mais surtout par une forte proportion d'agriculteurs âgés de plus de 60 ans (36 %). Les problèmes de succession apparaissent cependant moins prégnants. Parmi les exploitants de plus de 50 ans, 41 % pressentent un successeur, grâce notamment aux successions familiales envisagées.

PROFILS ARBORICOLES
EN 2010 PAR GÉOTERROIR EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

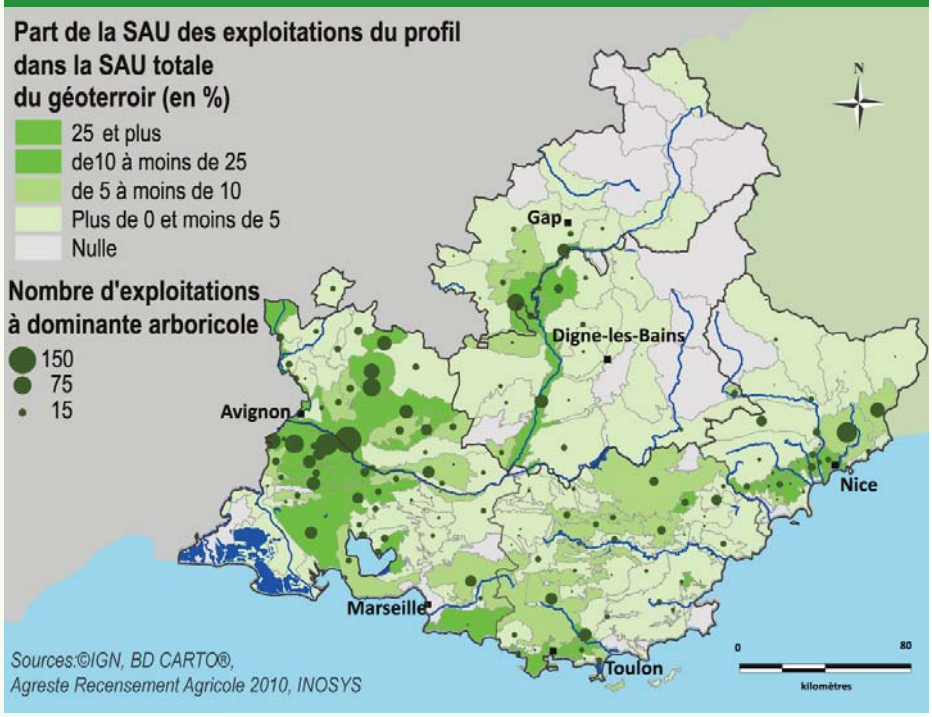

L'élevage viande, un secteur jeune et en devenir

Ces profils rassemblent 1 880 exploitations agricoles. Le système élevage herbivore spécialisé en viande est pour les trois quarts constitué d'élevages ovins et dans une moindre mesure d'élevages bovins. Les élevages ovins ont un profil pastoral, mobilisant des surfaces collectives pour 90 % d'entre-eux. Les élevages bovins viande sont quant à eux principalement naisseurs. Il s'agit d'un secteur peu féminin et jeune : près d'un quart des chefs d'exploitation a moins de 40 ans pour seulement 13 % de plus de 60 ans. Un quart des exploitations possède un label de qualité et 8 % une reconnaissance en agriculture biologique, virage que souhaitent prendre également 8 % des exploitants. La diversification concerne 15 % des exploitations, et ce secteur est particulièrement tourné vers l'agritourisme avec 5 % des exploitations qui développent une activité d'hébergement, 2 % de restauration et près de 3 % des activités de loisir.
La succession dans ce groupe est organisée et structurée : 38 % pressentent un successeur.

PROFILS ÉLEVAGES HERBIVORES SPÉCIALISÉS "VIANDE"
EN 2010 PAR GÉOTERROIR EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

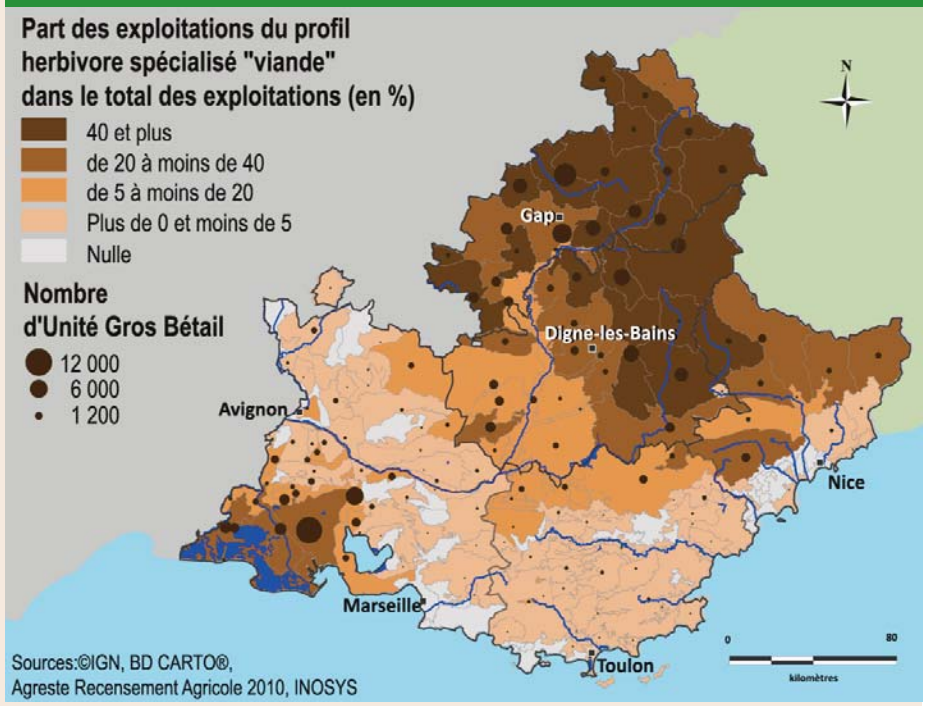

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Information Statistique et Économique - (SRISE)
132, boulevard de Paris - 13003 MARSEILLE
Tél. : 04 13 59 36 00
Fax : 04 13 59 36 32
http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/
Courriel : srise.draaf-paca@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : **François GOUSSÉ**
Directrice de la publication : **Nadine JOURDAN**
Rédaction : **- Chambre Régionale d'Agriculture**
- DRAAF PACA
- Claire GAGO-CHIDAINE
Composition : **Nadine NIETO**
Dépôt légal : Février 2014
ISSN : 1773-3561

Agreste
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Étude n° 82 - Février 2014

INOSYS, une typologie des exploitations

recensement agricole 2010

MÉTHODOLOGIE

Une démarche nationale
La démarche INOSYS part d'une initiative du réseau des Chambres d'Agriculture, afin de développer la connaissance des différents systèmes d'exploitations et améliorer la représentativité des cas types utilisés par ce réseau. Il s'agit de définir et analyser des profils-type d'exploitations selon leur fonctionnement technique (ateliers de production, modes de fonctionnements, équipements, main d'oeuvre...).
La réalisation de ce projet a été rendue possible par le "Recensement Agricole" réalisé par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt en 2010. Opération statistique menée auprès de l'ensemble des exploitations agricoles sur tout le territoire national, le recensement a permis de quantifier et décrire les différents types d'exploitations.

Champ d'analyse : exploitations moyennes et grandes, ou d'au moins 0,5 emploi
Les exploitations retenues dans le périmètre d'INOSYS atteignent une dimension économique permettant de les qualifier de moyennes ou grandes (au moins 25 000 € de Produit Brut Standard - PBS), ou mobilisent au moins 0,5 Unité de Travail Annuel (UTA).

Des profils définis à dire d'expert
Les critères discriminants permettant de définir et isoler les différents profils-types ont été établis par un réseau d'experts du monde agricole. Ces critères portent sur des éléments structurants des exploitations : ateliers mis en oeuvre et leur combinaison, équipements (serres, moyens d'irrigation), circuit de commercialisation, main d'oeuvre, notamment.

Une quantification grâce au Recensement Agricole 2010
Ces critères ont été appliqués à la base de données du Recensement Agricole 2010. Les exploitations ont été regroupées par étapes successives en fonction des critères et classées sous la forme d'une arborescence. La typologie INOSYS se présente ainsi sous la forme d'un arbre décisionnel dichotomique, avec au maximum dix niveaux, nationaux puis régionaux.

La déclinaison en Provence-Alpes-Côte d'Azur
La quantification des profils-types au niveau régional est le fruit d'un partenariat mené en 2012/2013 entre le Réseau des chambres d'agriculture et la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF). Ainsi, les 22 103 exploitations agricoles régionales recensées ont été réparties selon la grille INOSYS. Parmi elles, 77 % (soit 16 986 exploitations) ont été retenues dans le champ d'analyse du fait de leur taille suffisante. Celles-ci ont ensuite été réparties dans les différents profils-type définis en fonction de leurs caractéristiques individuelles.

Retrouvez tous les résultats INOSYS sur : *http://www.chambres-agriculture.fr*

Retrouvez tous les résultats du recensement agricole sur : *http://www.agreste.agriculture.gouv.fr*

Définitions

Profils spécialisés : Sont considérés spécialisés les types suivants (*cf arborescence page 6*) : I ; II-1 hors II.1.D ; II-2 hors II-2.E ; III-1.B ; III-2.B ; IV-2. Les poly-éleveurs sont considérés spécialisés.

Exploitations professionnelles au sens d'INOSYS : Les exploitations retenues dans le champ d'INOSYS sont celles qui atteignent une certaine dimension économique : au moins 25 000€ de Produit Brut Standard (PBS) ou au moins 0,5 Unité de Travail Annuel (UTA).

Système d'exploitation : Un système d'exploitation agricole est une combinaison d'ateliers (culture ou élevage) et de facteurs de production (main d'oeuvre, équipement...).

PBS : Production Brute Standard. Décrit un potentiel de production des exploitations. Les surfaces de culture et les cheptels de chaque exploitation sont valorisés selon des coefficients moyens indicatifs du potentiel de production de l'exploitation (hors aide). Les exploitations sont classées en trois classes de taille : les petites exploitations (moins de 25 000 € de PBS) , les exploitations moyennes (25 000 € à moins de 100 000 € de PBS), les grandes (100 000 € et plus).

UTA : Unité de Travail Annuel. Mesure du travail fourni par la main-d'œuvre. Une UTA correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière. Le travail fourni sur une exploitation agricole provient, d'une part de l'activité des personnes de la famille (chef compris), d'autre part de l'activité de la main-d'œuvre salariée (permanents, saisonniers, salariés des entreprises de travaux agricoles (ETA) et coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA)).

PAPAM : Plantes À Parfum, Aromatiques et Médicinales

Géoterroir : Découpage fondé sur un critère d'occupation agricole homogène du territoire.

Arborescence simplifiée et nombre d'exploitations par type

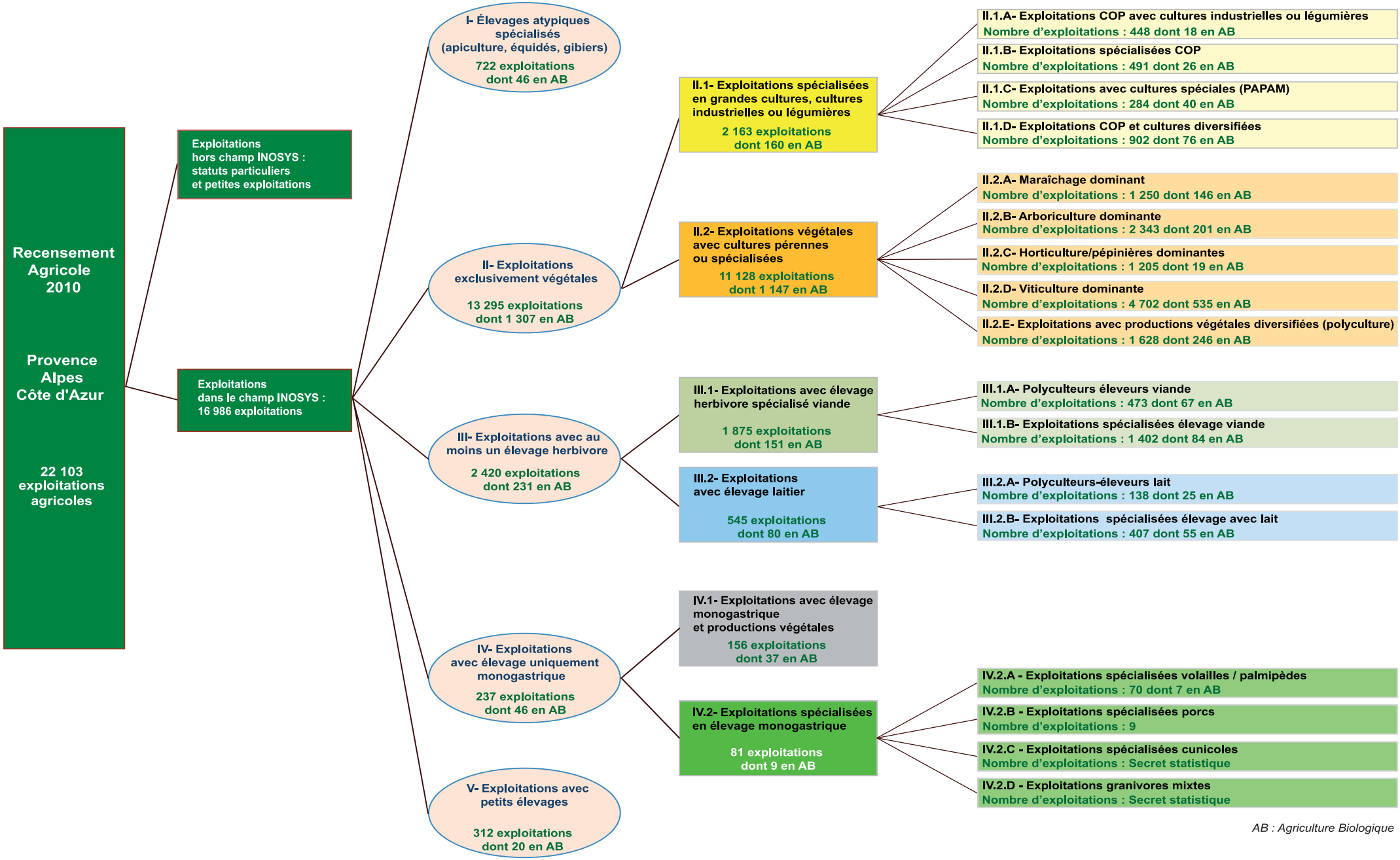

AB : Agriculture Biologique